



OBERSAASHEIM

Le Petit Rapporteur

Le Conseil Municipal du 21 avril 2026 a délibéré et pris les décisions suivantes :

1. Approbation du dernier procès-verbal :

Un membre du conseil municipal demande un ajout dans le dernier procès-verbal. Il sera validé lors du prochain conseil municipal.

2. Délégations de pouvoirs au Maire :

Le conseil municipal a pris connaissance des différentes délégations et accorde ces dernières au Maire.

3. Finances M57 – Fongibilité des crédits de fonctionnement et d'investissement :

Pour le bon fonctionnement de la commune, le conseil municipal accorde au Maire la possibilité de verser des crédits d'un chapitre comptable à un autre à hauteur de 7.5% du montant des dépenses réelles.

4. Finances – Budget 2026 :

Le conseil municipal après étude du budget vote pour la répartition suivante :

- Dépenses de fonctionnement : 800 209,71 €
- Recettes de fonctionnement : 989 523.89 €
- Dépenses d'investissement : 283 894,81 €
- Recettes d'investissement : 283 894,81 €

5. Indemnités de fonction du Maire :

Monsieur le maire propose de percevoir une indemnité inférieure à celle initialement prévue afin d'éviter des coûts supplémentaires (cotisations sociales) à la commune.

- Le Maire : 48.70% de l'indice brut de la fonction publique
- Les Adjoints : 21.38% de l'indice brut de la fonction publique

6. Indemnités de fonction des Conseillers Municipaux Délégués :

Monsieur le maire propose d'attribuer une indemnité de fonction fixée à 7.20% de l'indice brut de la fonction publique à M. PETITGENAY Fabrice et Mme FROMM Christine.

7. Divers :

- Le secrétariat de la mairie sera exceptionnellement fermé le vendredi 15 mai.
- Quilles Saint GALL : Michel SENN est vice-champion d'Alsace, toutes nos félicitations !
- Travaux : avant de commencer des travaux en extérieur, il faut au préalable faire une déclaration de travaux en mairie. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site du service public <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>
- Citoyenneté : Merci de ne pas disperser vos déchets verts (tonte de gazon, plantes etc...) dans la nature.

HORAIRES DÉCHÈTERIES

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BIESHEIM	Hiver (01/11 au 31/03)	10h - 12h	10h - 12h	10h - 12h	10h - 12h	10h - 12h	10h - 12h
		13h - 17h	13h - 17h	13h - 17h	13h - 17h	13h - 17h	13h - 17h
	Été (01/04 au 31/10)	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
		13h - 18h	13h - 18h	13h - 18h	13h - 18h	13h - 18h	13h - 18h
BLODELSHEIM	Hiver (01/11 au 31/03)	10h - 12h		10h - 12h		10h - 12h	10h - 12h
		14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	13h - 17h
	Été (01/04 au 31/10)	10h - 12h		10h - 12h		10h - 12h	9h - 12h
		14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h	13h - 18h

HORAIRES POINTS VERTS

Uniquement pour les gravats et végétaux

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
DESSENHEIM	Hiver (01/11 au 31/03)						10h - 13h
		14h - 16h		14h - 16h		14h - 16h	
	Été (01/04 au 31/10)						9h - 13h
		14h - 18h		14h - 18h		14h - 18h	
HEITEREN	Hiver (01/11 au 31/03)		10h - 12h		10h - 12h	10h - 12h	14h - 17h
	Été (01/04 au 31/10)		9h - 13h		9h - 13h	9h - 13h	14h - 18h

Dates à retenir

- Du 24 avril au 9 mai aura lieu la quête en faveur de la Ligue contre le cancer menée par l'Association de Gym Volontaire d'Obersaasheim.
- 26 avril : ouverture de l'Étang de Pêche.
- 8 mai : Cérémonie à 17h au Monument aux Morts suivi du verre de l'amitié à la Caserne des Sapeurs-Pompiers.
- 17 mai : portes ouvertes à l'Ecurie de la Renardière.
- 27 mai 2026 : conseil municipal à 19h30.
- 19 septembre : Journée citoyenne

